

02-1118-C-SIM-3

1118/c

Une autre raison de l'inefficacité de l'ONU à Genève réside dans le double emploi de nombreuses organisations.

Dans le domaine de l'environnement, les redondances sont particulièrement frappantes. Selon le système onusien, en fait, le programme de l'ONU UNEP (siège à Nairobi, bureaux à Genève) devrait être compétent pour toutes les questions touchant à l'écologie. Mais il n'est rien: l'OMC, l'Organisation internationale du travail, l'UNCTAD ou l'OMS possèdent leurs propres sections Environnement. Quelque quarante organisations de la région touchent de près ou de loin à l'environnement. Mais chacun pour soi. «On ne se parle pas dans ce secteur-là», souligne un collaborateur de UN-Watch.

A l'avenir, le problème pourrait bien s'aggraver. En effet, avec l'irruption de l'OMC, on voit arriver sur la scène genevoise un acteur qui s'imisce allégrement dans les tâches d'autres organisations. L'une de celles qui en pâtit est, par exemple, l'Organisation internationale du travail (OIT), l'une des institutions les plus importantes de la ville avec ses 1900 employés, l'une de celles que les hôteliers genevois chérissent par-dessus tout, car sa session annuelle draine chaque été quelque deux mille délégués. Son sujet le plus brûlant fait l'objet de discussions au sein de l'OMC. Il s'agit de savoir si l'on

doit imposer des sanctions économiques à des pays de bas niveau social (dumping social). Contrairement à l'OIT, l'OMC peut concrétiser ses résolutions grâce à un mécanisme de sanction plus pointu. En fait, le directeur général de l'OIT, Michel Hansenne, exige encore et toujours que l'on discute de dumping social dans son organisation. Résultats: aucun.

Le cas de l'UNCTAD est encore plus frappant. Dans les années septante et quatre-vingt, les pays sous-développés utilisaient l'organisation comme un forum pour exiger un nouvel ordre économique mondial par la fixation des «terms of trade», des conditions d'échange de leurs biens de base. Aujourd'hui, nombre de ces anciens pays sous-développés ont dépassé les Etats industriels dans leur adhésion à l'économie de marché. Et qui s'occupe des

pays les plus pauvres de la terre? Avant tout le Programme de développement des Nations Unies à New York et la Banque mondiale. Résultat: 480 collaborateurs de l'ONU se demandent bien ce qu'ils font. Récemment, l'Organisation a fait sensation avec une étude sur les conseils d'entreprises dans les Etats industrialisés. Peut-on s'éloigner encore plus de l'idéal tiers-mondiste?

Autre exemple, le Conseil économique et social (ECOSOC). Une fois par année, ses Etats membres se réunissent pour délibérer sur l'économie, la santé, le développement et tutti quanti. Seul résultat tangible: une montagne de papier. Des observateurs indépendants, comme le premier ministre suédois Ingvar Carlsson, demandent, dans un rapport publié à l'occasion du jubilé de l'ONU, la dissolution de l'UNCTAD et de l'ECOSOC.

Quotas tarabiscotés

Mais là intervient la loi d'airain du monde onusien: les organisations sont comme les impôts, une fois là, on ne peut plus les déloger. «Le système de l'ONU a grandi comme une maison en Lego—on a mis pierre sur pierre sans enlever les plus anciennes», analyse Victor-

Yves Ghebali, professeur à l'Institut genevois des études internationales. Dans l'engagement de son personnel, l'ONU a pris depuis longtemps quelques libertés par rapport à ses principes de base. Efficacité et compétence passent avant l'origine, lit-on dans sa charte. C'est le contraire qui se passe. Un système de quotas tarabiscoté fait que chaque Etat membre s'arrange pour y envoyer ses propres ressortissants en nombre suffisant. Par la force des choses, les questions de compétence restent donc en rade. Une étude interne à l'ONU constatait récemment que les augmentations de salaire et les promotions étaient «sans rapport aucun avec les prestations fournies».

Ces dix-sept dernières années, cinq tentatives d'alignement du système d'avancement sur les performances ont échoué. ►